



HAL
open science

Note à propos des armes de trois établissements ruraux de l'Ouest de la France

Olivier Nillesse

► **To cite this version:**

Olivier Nillesse. Note à propos des armes de trois établissements ruraux de l'Ouest de la France. Pierre-Yves Milcent. L'économie du fer protohistorique : de la production à la consommation du métal. Actes du XXVIIIe colloque international de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer (Toulouse, 20-23 mai 2004), Supplément Aquitania (14/2), Fédération Aquitania, pp.355-363, 2007, 978-2-910763-08-4. hal-03975615

HAL Id: hal-03975615

<https://hal.science/hal-03975615>

Submitted on 9 Feb 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

Note à propos des armes de trois établissements ruraux de l'Ouest de la France

Olivier Nillesse

RÉSUMÉ

Dans les établissements ruraux, le mobilier métallique est rare, les armes le sont encore plus. Dans certains cas, leur présence relève probablement de dépôts rituels. Trois sites du Maine-et-Loire et de Vendée illustrent ce type de pratique aux origines de La Tène B2 et D1.

MOTS-CLÉS

La Tène B2 et D1, établissements ruraux, armes, rituel

ABSTRACT

On native farms, metal objects are rare, and weapons even more so. In certain cases their presence seems to indicate ritual deposits. Three sites from Maine-et-Loire and Vendée illustrate this type of practice for La Tène B2 and D1.

KEYWORDS

La Tène B2 and D1, native farms, weapons, ritual

1. INTRODUCTION

Les armes ne sont pas fréquentes dans les établissements ruraux. Dans un inventaire comptant soixante-seize sites de l'Ouest de la France ayant livré du mobilier métallique, seuls huit d'entre eux en ont produit. La plupart du temps, il s'agit d'objets découverts au sein des déchets domestiques et ils sont souvent fragmentaires : parties de bouterolles, d'orles de boucliers, de lames d'épées ou de fers de lances¹. Dans trois cas, la présence d'armes et leur traitement dans des contextes particuliers est à signaler.

2. LES SITES

2.1. Écouflant (Maine-et-Loire), La Chaîne² (fig. 1)

Le plan du site de La Chaîne est connu dans son intégralité. Les petites structures d'habitat sont très érodées. L'enclos externe, daté de La Tène D1, a livré des amphores républicaines et des vases de type Besançon. L'enclos interne contient des vases connus dans la région à La Tène C et un vase à décor estampé de "style en arc", peut-être un peu plus ancien attribué à la fin de La Tène B2 ou à La Tène C. On y a aussi trouvé les trois pièces présentées sont les seuls objets métalliques du site qui ont été radiographiés et partiellement nettoyés.

2.1.1. Fossé 7, sond. 75

24-834 : Fer de lance, fragmentaire, fer, longueur conservée : 84 mm.

2.1.2. Fossé 6, sond. 6

24-835 : Fer de lance, fragmentaire, fer, longueur conservée (sans la pointe) : 213 mm. La flamme a été pliée sur ses deux côtés, la pointe conservée mais non dessinée (non nettoyée) est cassée. La douille est tordue.

1- La section des objets n'est pas toujours représentée, certains ne sont pas nettoyés et les dessins ont alors été réalisés à partir de radiographie.

2- Guérin 2000, Nillesse 2000.

2.1.3. Fossé 6, sond. 7

24-836 : Plaque de fourreau d'épée (?), fragmentaire, fer, longueur conservée : 429 mm. Elle est brisée en quatre parties, l'une est repliée sur elle-même.

2.2. Écouflant (Maine-et-Loire), La Reculière³ (fig. 2 et 3)

Le site de La Reculière se trouve à 250 m de celui de La Chaîne. Les structures ont été décapées en grande partie. Les enclos de la phase 1 du site ont livré un mobilier céramique attribuable à La Tène C1. Un fourreau d'épée a été découvert à plat dans un fossé, la possible chaîne de suspension et l'épée n'ont été retrouvées que par la suite, dans les déblais du décapage. Il y avait aussi une seconde épée. Le restant du mobilier métallique est constitué de deux petites plaques de fer, d'un clou et d'une soie (?) d'un outil cassé. Le mobilier a été radiographié, mais il n'a été que partiellement nettoyé.

2.2.1. Fossé 22, sond. 1

18-773 : Chaîne de suspension (?), fragmentaire, fer, longueur conservée : 75 mm. Ce type ne semble avoir aucun parallèle et l'interprétation proposée n'est qu'une hypothèse qui devra être validée par de nouvelles découvertes.

18-774 : Lame d'épée, fragmentaire, fer, longueur conservée : 242 mm, largeur de la lame : 48 mm. L'aspect dissymétrique de l'épaulement et du départ de la soie est certainement dû à l'état de conservation de l'objet. C'est pour la même raison que la section de la lame est irrégulière. La nervure est peu marquée, nous n'avons pu relever son profil que sur une seule face car le nettoyage n'a pas été effectué entièrement. Il est très probable que le fourreau 18-775 est celui de la lame de l'épée, les largeurs de la lame et du fourreau corroborent cette hypothèse.

18-775 : fourreau d'épée, fragmentaire, fer, cuivre, étain, longueur conservée : 426 mm. Des pliures anciennes (marquées par des flèches) sont

3- Nillesse 2001.

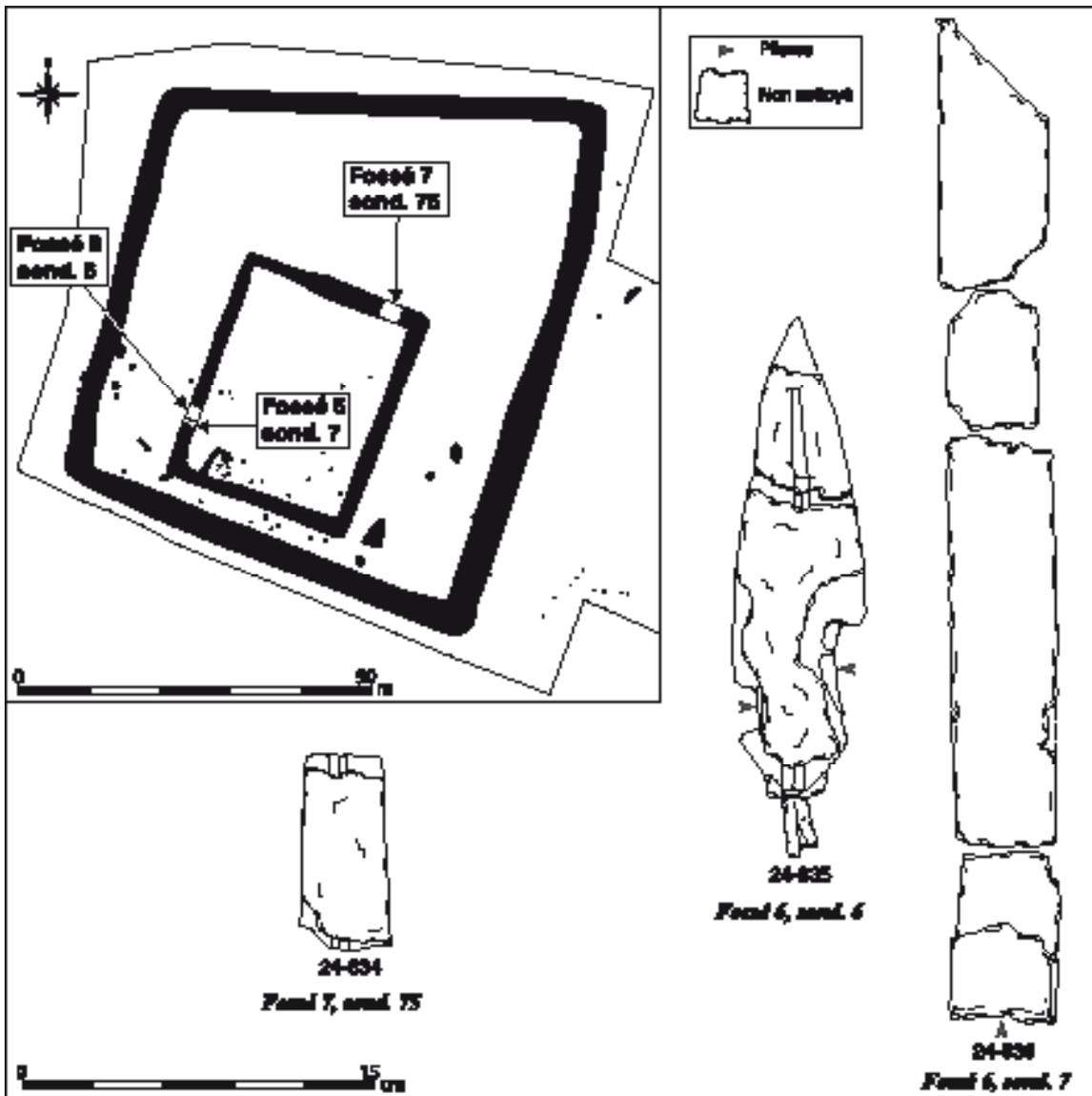


Fig. 1. Écouflant (Maine-et-Loire), La Chaîne (d'après Guérin 2000, Nillesse 2000, dessin : J.-M. Bryand).

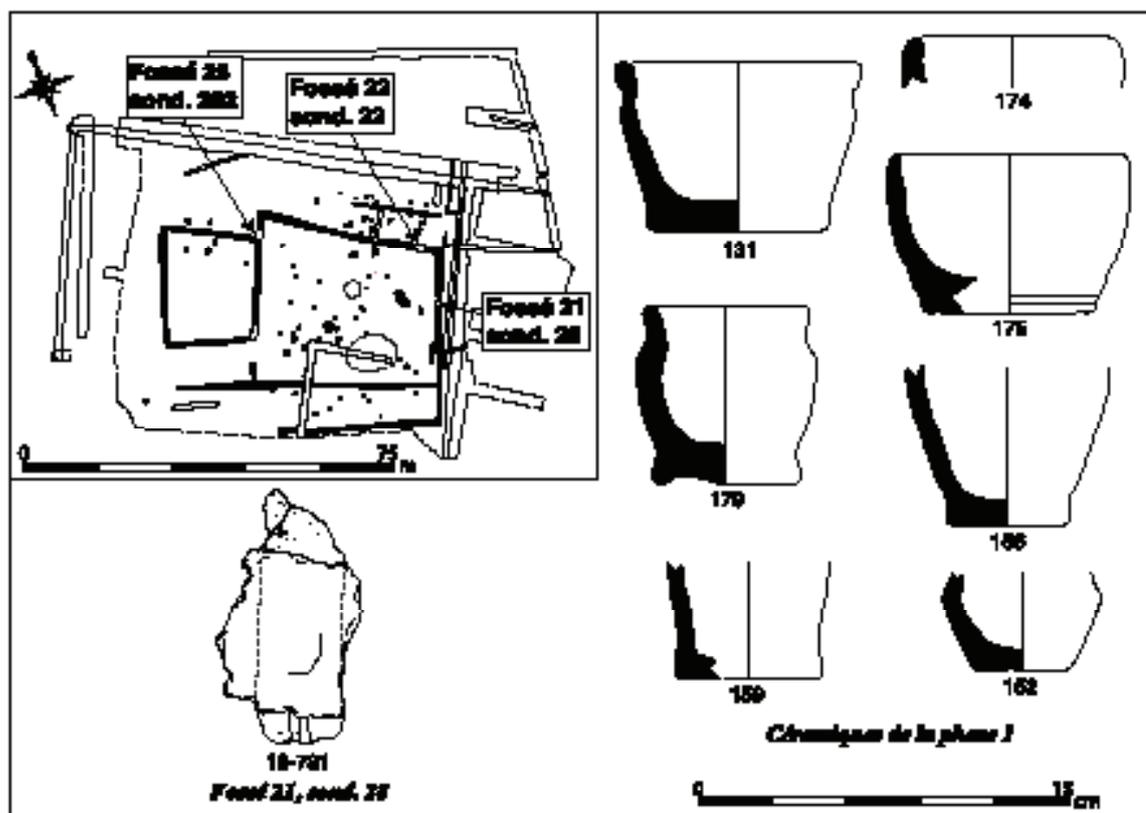


Fig. 2. Écouflant (Maine-et-Loire), La Reculière (d'après Nillesse 2001, dessin : J.-M. Bryand).

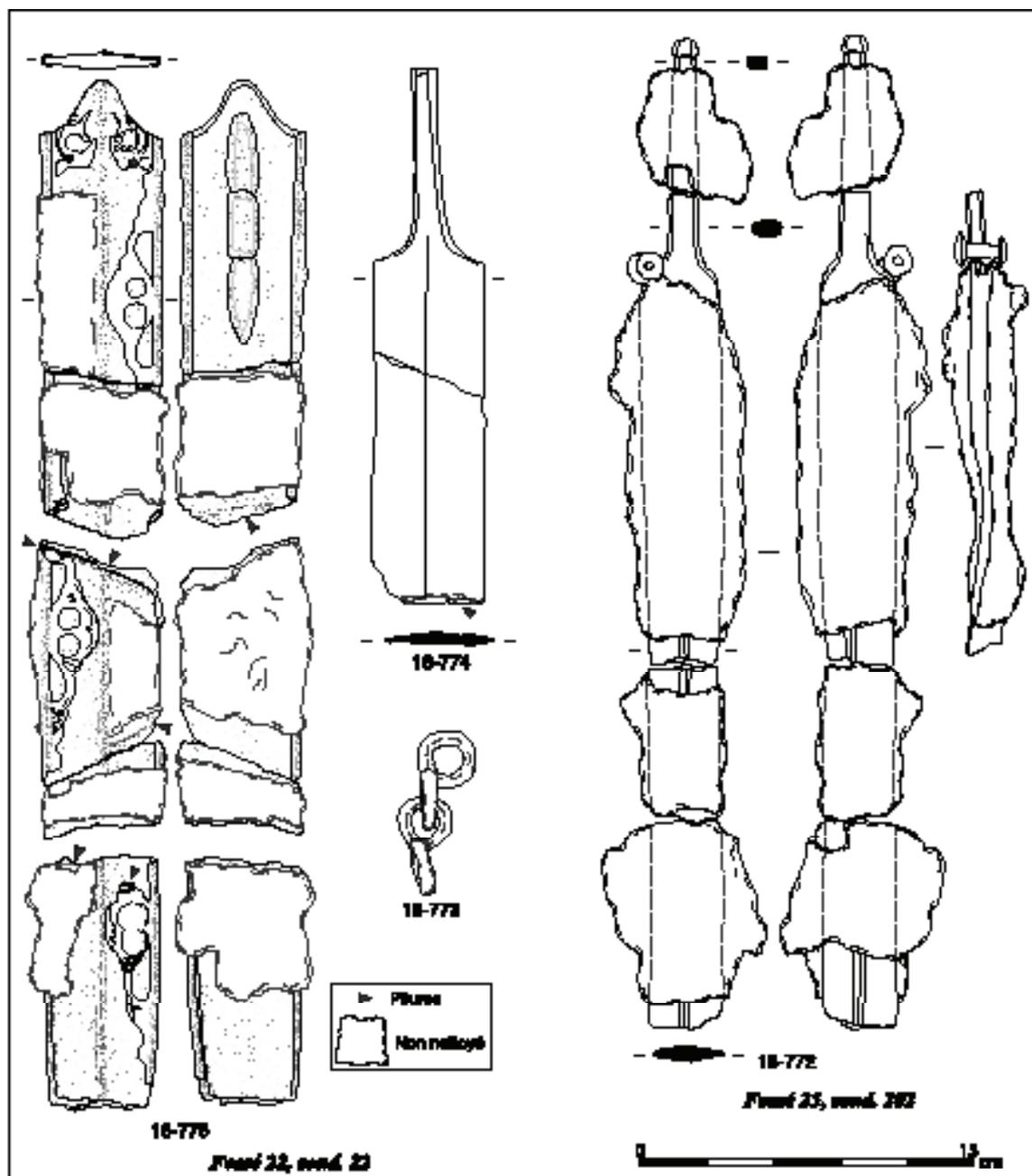


Fig. 3. Écouflant (Maine-et-Loire), La Reculière (d'après Nillesse 2001, dessin : J.-M. Bryand).

constatées à plusieurs endroits. Elles ont affecté l'applique médiane. Celle située en bas du fourreau a été sectionnée. Le fourreau est conservé par cinq fragments, la bouterolle manque. Ce type d'étui à décor d'appliques latérales fait partie d'une petite série d'une douzaine d'exemplaires⁴ souvent caractérisée par l'alternance en quinconce de trois plaques, une quatrième pouvant se situer en dessous de la fixation de la bouterolle. Le pontet est de grande dimension, ses attaches sont longues et fusiformes. Le fourreau présente plusieurs caractères qui permettent de le dater de La Tène B2

2.2.2. Fossé 25, sond. 202

18-772 : lame d'épée et rivet, fragmentaire, fer, longueur conservée : 480 mm, largeur de la lame : 32 à 34 mm. Elle a subi une torsion, observable sur la vue de côté. La soie de section ovale se termine par un bouton. L'épaule est peu marqué, mais cette morphologie est peut-être due à l'état de conservation de l'objet. La lame, rectiligne possède une nervure centrale peu proéminente. L'oxydation a soudé un rivet sur l'épaule de la lame, il correspond vraisemblablement au système de fixation de la poignée de l'épée.

2.2.3. Fossé 21, sond. 28

18-781 : lame, fragmentaire, fer, longueur conservée : 105 mm. Il peut s'agir d'une partie de l'épée 18-772.

2.3. Fontenay-le-Comte (Vendée)⁵, Les Genêts (fig. 4)

Le site des Genêts a été dégagé sur une vaste surface (près de 13 ha). Sa fondation date probablement de La Tène C comme l'indiquent quelques fibules. L'occupation principale est datée de La Tène D1b par un abondant mobilier (amphores, fibules, bracelets) dure au 1^{er} siècle de notre ère. Le matériel métallique est abondant avec des pièces d'armement, des grils et un outillage diversifié, et aussi des objets se rattachant à la

paléomanufacture métallique : barre entière ou chutes, marteaux, ciseau droit, limes, et pelle à feu.

2.3.1. L'enclos quadrangulaire 1

À proximité de l'établissement est apparu un enclos quadrangulaire de 17 m de côté est orienté sur les points cardinaux. Les dispositions observées en plan et en coupe indiquent que cette structure comportait probablement une clôture matérialisée par une palissade installée dans le fossé, interrompue, sur la branche ouest, pour permettre un accès d'environ 2,50 m de large au-dessus du fossé comblé à cet endroit. On y a retrouvé les restes d'une dizaine d'amphores au moins, deux jattes à bord rentrant fragmentaires, deux fusaioles et un fer de lance, l'ensemble étant datable de La Tène D1. Un squelette d'ovi-capriné d'environ deux ans⁶ était aussi déposé dans un fossé. Près de l'entrée, sur le côté est, se trouve une fosse de 2,40 m sur 2 m, profonde 0,40 m qui n'a livré aucun mobilier.

2-1198 : Fer de lance, fer, longueur : 306 mm. L'objet est ployé, il est daté de La Tène D1 par le mobilier associé.

3. CARACTÉRISATION DES DÉPÔTS

À la Chaîne, trois objets métalliques seulement ont été découverts, mais il s'agit d'un ou deux fer de lance dont l'un est plié sur les côtés et d'une longue plaque pouvant appartenir à un fourreau d'épée. Le restant du mobilier est ordinaire en contexte d'habitat (céramiques, plaques de foyer, l'os n'est pas conservé). À La Reculière, le mobilier métallique est constitué de deux lames d'épées dont l'une a été pliée et l'autre tordue, d'un fourreau décoré mutilé, de son probable système de suspension, de trois autres pièces difficilement identifiables et d'un clou. Autre particularité, es ossements (non étudiés) se répartissent à plus de 99 % dans le grand enclos oriental où se trouvent les armes. Parmi la céramique, se trouve une collection de vases de petites dimensions, peut-être des gobelets, qui représentent 6 % du corpus (NMI total = 115). Il existe peu de

4- Nillesse à paraître.

5- Nillesse 1997.

6- Méniel 1997, 42-43.

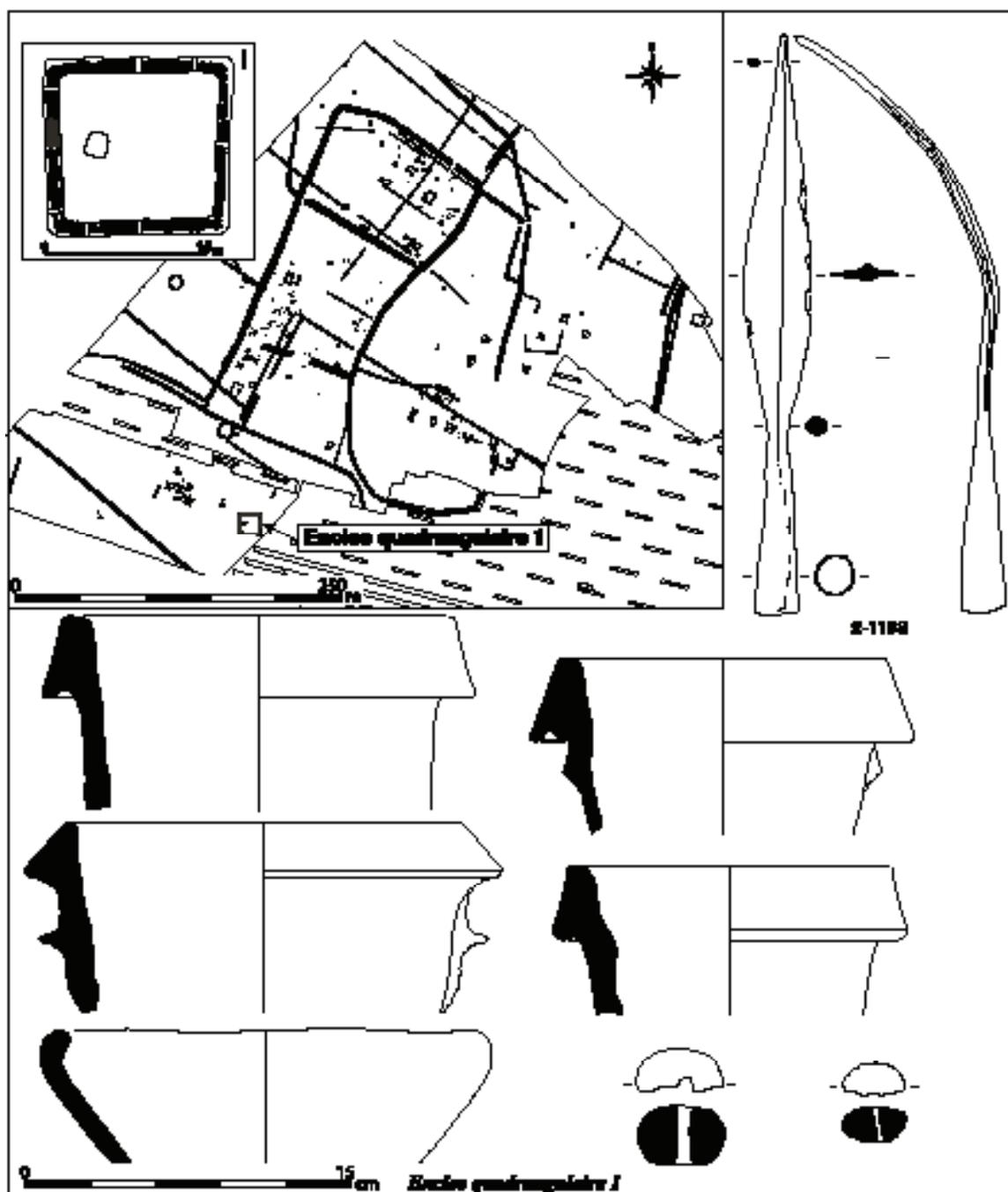


Fig. 4. Fontenay-le-Comte (Vendée), Les Genêts (d'après Nillesse 1997, dessin : J.-M. Bryand, D. Pfof et M. Gutiérrez).

parallèles dans les habitats. En revanche, ces petits récipients sont attestés dans les nécropoles comme Breuil-le-Sec⁷, dans les sanctuaires gaulois (comme Gournay-sur-Aronde⁸ et Mirebeau-sur-Bèze⁹) ou gallo-romains¹⁰ et dans le dépôt de Faye-de-Bretagne¹¹. À La Reculière et de la même façon qu'à La Chaîne, les autres mobiliers sont banals en contexte d'habitat. Dans les deux cas, le matériel de mouture est absent. La mutilation des armes rappelle évidemment des pratiques sacrificielles observées dans les sanctuaires ou les tombes. L'interprétation de ces deux sites n'est pas claire. Le plan de La Reculière avec sa bipartition et son long couloir est d'un modèle assez fréquent pour un établissement rural. On pourrait comparer le double enclos de La Chaîne à un sanctuaire comme celui de Digeon¹². Cependant, on ne peut déterminer si les deux enceintes ont existé conjointement : les comblements de l'une et l'autre ne sont pas contemporains. Ce point précis et l'absence de plan centré limitent la mise en parallèle avec des structures cultuelles. Concernant les petites structures d'habitat, il est clair qu'elles sont habituelles pour des habitats comme une majorité du mobilier, à l'exception de la série des petits vases.

Restent les armes. Il ne s'agit pas de dépôt de récupération en vue d'une réutilisation ou d'une transformation : mis à part les 800 grammes de scories de La Reculière, aucune trace d'une activité paléomanufacturière n'a été mise en évidence. Si ces objets indiquent le statut des occupants de ces établissements, on remarque assez curieusement que les autres éléments de l'*instrumentum*¹³ sont pauvres (deux petites plaques de fer, une probable soie d'instrument indéterminé et une rondelle en schiste). Enfin, deux épées et deux fers de lance ne suffisent pas à faire un sanctuaire guerrier. Que conclure si ce n'est que à la sphère domestique se seraient ajoutées quelques pratiques attestées en contexte funéraire ou cultuel ?

L'enclos quadrangulaire des Genêts a livré 363 tessons d'amphores de petite taille (1 cm² pour certains) parfois brûlés jusqu'à en devenir bleus. Le fer de lance est ployé. L'état de conservation de l'ovicapriné ne permet pas de déterminer ce qui a causé sa mort. De prime abord, on peut comparer le plan de ce monument à celui d'une structure funéraire. Aucune sépulture n'a été découverte, mais elle pourrait avoir été détruite si elle était enfouie sous un tumulus. Une autre hypothèse est celle de M. Poux¹⁴. L'établissement des Genêts est un habitat de haut niveau social. Sa superficie est impressionnante : plus de 57 000 m² enclos par des fossés. Son mobilier est abondant et révélateur du statut de ses occupants (parures, monnaies, armement, grils, éléments de chaudron, outillage varié : 202 pièces métalliques au total), que confirme l'importation de vin de 102 lèvres d'amphores républicaines, et un NMI est compris entre 77 et 162 selon que l'on prend en compte ou non les tessons résiduels dans les niveaux gallo-romains et la stratigraphie artificielle créée par le découpage en sondages des fossés¹⁵. La céramique campanienne suivant les mêmes voies que les amphores est également parvenue sur le site. Tout cela confirme une probable résidence aristocratique.

La confrontation des textes et de l'archéologie a amené M. Poux à identifier certains lieux comme l'enclos quadrangulaire des Genêts ou celui de Balloy, Le Bois de Roselle comme des lieux de banquets réservés à l'aristocratie et à un certain nombre de convives. La stratigraphie de la structure des Genêts indique un comblement rapide des fossés, probablement en une seule fois : au minimum 200 litres de vin y auraient été consommés... (10 amphores d'une vingtaine de litres). Outre l'aspect festif de l'endroit, il s'y organise des pratiques sacrificielles. Cela pourrait être le cas, des amphores brûlées et réduites en petits morceaux, de l'ovicapriné et pour le sujet qui nous intéresse, du fer de lance qui est ployé.

7- Degenne & Duval 1983.

8- Brunaux *et al.* 1985.

9- Barral & Guillaumet 1990.

10- Tuffreau-Libre 1994.

11- L'Helgouach 1999, 125-126.

12- Deplace 1991.

13- Nillesse 2003 : l'*instrumentum* est mis à contribution pour hiérarchiser les établissements ruraux.

14- Poux 2000, Poux 2001, Poux *et al.* 2000.

15- Laubenheimer 1997.

La découverte d'armes dans les établissements ruraux est toujours exceptionnelle même quand elles apparaissent en rejet dans des dépotoirs. Souvent, elles figurent dans des contextes que d'autres éléments (importations, *instrumentum* de qualité) distinguent socialement d'une majorité de sites "ordinaires". À La Chaîne et à La Reculière, les armes ont probablement connu un traitement rituel avant d'être déposées dans des habitats d'un niveau social que l'on peut qualifier de modeste. Dans le cas des Genêts, l'enclos attenant à l'établissement aristocratique (?) semble n'être dévolu qu'à des activités rituelles (sociales et/ou religieuses), le dépôt du fer de lance participerait des cérémonies qui s'y seraient déroulées.

Bibliographie

- Barral, Ph. et J.-P. Guillaumet (1990) : "Mirebeau-sur-Beze", *Il était une fois la Côte-d'Or*, Paris, 65-69.
- Brunaux, J.-L., P. Meniel et Fr. Poplin (1985) : *Gournay I, les fouilles sur le sanctuaire et l'oppidum (1975-1984)*, Revue Archéologique de Picardie Suppl.
- Degenne, M. et A. Duval (1983) : "La nécropole de La Tène moyenne de Breuil-le-Sec (Oise) : premières observations", in : *Les Celtes dans le Nord du Bassin parisien, Actes du V^e colloque de l'AFEAF (Senlis 1981)*, Revue archéologique de Picardie, 1, 74-95.
- Deplace, C. (1991) : "La zone culturelle de Morvillers-Saint-Saturnin (Somme)" dans : *Les sanctuaires celtiques et le monde méditerranéen*, Dossiers de Protohistoire 3, 196-198.
- Guérin, F. (2000) : ZAC de Beuzon, Rapport de diagnostic, SRA des Pays de la Loire, Nantes.
- Laubenheimer, F. (1997) : "Les amphores", in : Nillesse 1997.
- L'Helgouach, J. (1999) : "Le dépôt de poteries de l'Alnais, à Fay-de-Bretagne (Loire-Atlantique)", in : *Nos ancêtres les Gaulois aux marges de l'Armorique*, Catalogue de l'exposition, Nantes, 125-126.
- Méniel, P. (1997) : "Étude archéozoologique", in : Nillesse 1997.
- Nillesse, O. (1997) : *L'établissement rural des Genêts, Fontenay-le-Comte, Vendée*, Document final de synthèse, SRA des Pays-de-la-Loire, Nantes.
- (2000) : ZAC de Beuzon, La Chaîne, établissement à vocation culturelle, Document final de synthèse, SRA des Pays-de-la-Loire, Nantes.
- (2001) : La Reculière, La Planche, Etablissements ruraux gaulois à vocation culturelle, Écouflant (Maine-et-Loire), Document final de synthèse, SRA des Pays-de-la-Loire, Nantes.
- (2003) : "Les établissements ruraux gaulois de Marcé (Maine-et-Loire) et la hiérarchisation des aedificia", in : *Les Marges de l'Armorique à l'âge du Fer. Archéologie et Histoire : culture matérielle et sources écrites, Actes du XXIII^e colloque de l'AFEAF (Nantes, 1999)*, Revue Archéologique de l'Ouest Suppl. 10, 149-172.
- (à paraître) : "Le fourreau décoré de La Reculière à Écouflant (Maine-et-Loire) et son contexte", *Antiquités Nationales*.
- Poux, M. (2000) : "Espaces votifs, espaces festifs, banquets et rites de libation en contexte de sanctuaires et d'enclos", *Revue Archéologique de Picardie*, 1/2, 217-231.
- (2001) : "Festins sacrés et ivresse collective en Gaule Celtique : traces littéraires, perspectives archéologiques", in : *Rites et espace en pays celte et méditerranéen : étude comparée à partir du village d'Acy-Romance, Actes du colloque de Rome 1997, École Française de Rome, CollEfr 276*, 305-335.
- Poux, M., Cornec, Th., Pétorin, N. et O. Nillesse (2000) : "Du sanctuaire à la ferme : pratiques culturelles et importations vinaires en territoire picton", *Bulletin intérieur de l'AFEAF*, 18.
- Tuffreau-Libre, M. (1994) : "La céramique dans les sanctuaires gallo-romains", in : *Les sanctuaires de tradition indigène en Gaule Romaine, Actes du colloque d'Argentomagus*, Archéologie d'aujourd'hui, Musée d'Argentomagus, 128-137.